



Plainte pour allégations mensongères

Par francois43

Bonjour,

le mairie a effectué un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie pour enquête et saisine du procureur de la République contre "allégations mensongères et calomnieuses qui ont circulé portant sur des projets économiques".

En tant que citoyen, ai-je le droit de voir ce plainte et où puis-je le faire ?

merci,